

Compte-Rendu Du Conseil Municipal Du 28 Juillet 2022

Le mardi 28 juillet 2022, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence du Maire, Stéphane Ginevra.

Présents : Stéphane Ginevra, Camille Sanchis, Gilles Helft, Capucine Malbrain, Martine Duffaud, Pierre François Léonard, Guillaume Domecq, Marion Gros-Dumoulin, Guy Vernet, Jean-Paul Carlier

Excusé : Romain Poyet

Secrétaire de séance : Pierre François Léonard

Deux délibérations manquantes ont été ajoutées au compte-rendu du dernier conseil avant son adoption par le conseil municipal

Délibération publication des actes

On nous demande de décider quel type de publication des actes réglementaires la municipalité de Chirols adopte. Après débat, c'est l'affichage public que nous avons décidé de maintenir.

Vote : pour à l'unanimité.

Délibération ajustement de trésorerie

Il faut faire un ajustement de trésorerie (2 000 € manquant) pour pouvoir payer à temps les entreprises ayant réalisé les travaux de consolidation des fondations de la tour du Moulinage. Ces 2 000€ seront pris sur les dépenses imprévues.

Vote : pour à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Rachat "Escalier" Rabeyrie
2. Présentation proposition aménagement point d'accueil : atelier projet faysses communales
3. Projets communaux, subventions RÉGION
4. Compte rendu : Artificialisation - Sénateurs
5. Colonie de chauve-souris dans le bâtiment de Moulinage - partie communale
6. Plan communal de sauvegarde
7. Retour rencontre communauté de communes agriculture et biens supposés sans maître
8. Questions diverses

1. Rachat "Escalier" Rabeyrie

Des habitants de Rabeyrie, nous ayant déjà demandé la cession d'une partie de chemins communaux n'ayant plus d'utilité depuis plusieurs années, nous ont proposé un découpage qui réduit l'emprise de la voie communale.

Le conseil municipal vote pour que l'on reste sur les termes de l'ancienne délibération.

Vote : 6 pour, 1 contre (Capucine), 3 abstentions (Gilles, Guy, Pierre-François)

2. Présentation proposition aménagement point d'accueil : atelier projet faysses communales

Camille nous informe que le projet d'aménagement d'un espace de rassemblement proposé par l'« atelier projet faysses » est en bonne voie.

Il s'agit d'effectuer un platelage (création d'une terrasse en bois cernée par un garde-corps). L'association Bivouac se charge des matériaux (récupération d'autres chantiers) et de l'organisation du chantier participatif.

À cette occasion, il rappelle que la convention liant l'association à la commune doit être renouvelée à partir du 17 septembre 2022.

3. Projets communaux, subventions RÉGION

La Région propose de subventionner 2 projets d'aménagement locaux, pour lesquels les travaux seraient terminés en 2026.

Parmi les différentes priorités identifiées (rénovation des deux logements au-dessus de l'ancienne école, rénovation du Moulinage (partie communale) et ouverture de la zone 2AU pour l'écoquartier), le conseil municipal a retenu les deux premiers :

les deux logements : travaux d'ici 2024 pour un coût de 150.000 €

le Moulinage : isolation, plomberie, électricité, pour aménager 400 m² de grands espaces et 400m² d'ateliers, pour un coût de 400.000 € (consultation des habitants fin 2022, ouverture des marchés en 2023)

Vote : pour à l'unanimité.

4. Compte rendu : Artificialisation – Sénateurs

Le Maire a assisté à une réunion organisée par les sénateurs d'Ardèche, à propos de l'objectif « zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050 » de la loi Climat et résilience, promulguée le 22 août 2021, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié du rythme de consommation d'espaces d'ici à 2031.

Les sénateurs essaient d'obtenir une dérogation pour les zones de revitalisation rurale (dont nous faisons partie), permettant d'augmenter la surface artificialisable, notamment pour permettre un développement de l'habitat. Le maire demande que le conseil se prononce sur le fait de faire remonter ou non nos éventuels besoins, avant le 22 octobre 2022.

Vote : 4 pour, 3 contre (Camille, Gilles, Capucine), 3 abstentions (Marion, Guillaume, Pierre-François)

5. Colonie de chauve-souris dans le bâtiment de Moulinage – partie communale

Guillaume a été en contact avec la LPO, qui l'a informé que les chauves-souris présentes dans la tour du Moulinage (partie communale) ne renidifient que très difficilement. Il faudra donc être très vigilant quant au démarrage des travaux, afin que la colonie soit chassée dans les meilleures conditions possibles pour retrouver à se reloger.

6. Plan communal de sauvegarde

Un premier travail de débroussaillage avait été effectué. Rendez-vous est pris en septembre pour finaliser ce plan.

7. Retour rencontre communauté de communes agriculture et biens supposés sans maître

L'intercommunalité, dans le cadre d'un projet de développement agricole local, et en vue de mettre en place un Programme Alimentaire Territorial (PAT : voir comment développer l'agriculture en local, en circuit court et la production alimentaire pour satisfaire les besoins), demande un recensement des « biens sans maîtres » = parcelles agricoles sans propriétaires.

La commune est habilitée à acquérir de telles parcelles.

Il faut que nous fassions une mise à jour de la cartographie sur la Commune.

8. Questions diverses

a. L'intercommunalité fait le recensement des lieux d'accueil présents sur la commune. Guillaume va se charger de remplir le document transmis.

b. Le SD07 nous propose d'adhérer à un audit pour la rénovation des bâtiments (nous sommes concernés dans la mesure où les bâtiments de l'écomusée et du Moulinage (partie communale) dépassent les 1 000 m², ce qui oblige à une rénovation thermique).

Vote : 7 pour, 3 abstentions (Gilles, Guy, Camille)

c. Dans le cadre de l'appel à projet DRAC/Région sur les Mémoires du travail, l'écomusée (et l'Acéco) et le collectif du Moulinage (par l'intermédiaire de l'association l'Œuvrière) ont obtenu une dotation de 15 000 €.

Cela a donné naissance au projet « Ça (me) travaille ! », menant différentes activités culturelles autour de la mémoire du Moulinage (en tant que lieu de travail).

Un des projets est d'équiper l'écomusée d'audioguides grâce auxquels, lors d'une balade dans l'écomusée, le Moulinage et la calade des ouvrières, les visiteurs pourront entendre des témoignages audios (récolte de mémoire et témoignages plus contemporains sur le travail). D'autres projets sont à l'œuvre, comme une programmation culturelle et la proposition d'ateliers pratiques autour des différents corps de métiers présents au Moulinage.

Le budget global est de 34 000 €. Outre la subvention, différents fonds ont été levés. L'association l'Œuvrière demande à la mairie une somme de 500 €.

Vote : pour à l'unanimité.

Prochain conseil, le mardi 6 septembre 2022 à 18h.